



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5062006

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/05/2025 9H45 C:003000 I:44990
V/REF : DEVIS SIGNÉ
V/Email reçu le Dimanche 11/05/2025 à 9H45

SELON DEVIS N° 5022097

MARTET

**28 Rue de la Gare
70100 ESSERTENNE ET CESSEY**

IMMEUBLE : 28 Rue de la Gare
71000 ESSERTENNE ET CESSEY

Dijon, le 02 Juin 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 28 RUE DE LA GARE 70100 ESSERTENNE ET CECEY

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5022097 du 21/02/2025 d un montant de

Donneur d'ordre : M. K MARTET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

NOTRE INTERVENTION DU 26 MAI 2025 A 09H00
DEPLACEMENT DU VEHICULE ET DE SON PERSONNEL
MISE EN PLACE DU CHANTIER
MISE EN PLACE DE LA PROCEDURE CATEC
DESCENTE DANS L'OUVRAGE
POMPAGE ET NETTOYAGE DU VIDE SANITAIRE
DESINFECTION DE L'OUVRAGE
REPLI ET NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR LE SOLDE DE LA FACTURE, SOIT 1281,30€, A
L'AGENCE DE FEILLENS: 550 ROUTE DE TERNANT - 01570 FEILLENS

117=CHQ CAFC N°6066082 DU 14/05/2025 DE 1281,30€

VV TT Email envoyé le 21/02/25 à 17H45 M. K MARTET

INTERVENTION EN ESPACE CONFINÉE MISE EN PLACE D'UN APPORT D'AIR
EXTERIEUR ARI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Ouverture des tabourets et des trappes de visite permettant l'accès
au réseau (si nécessaire).
Débouchage/curage haute pression, aspiration des déchets.
Vérification du bon écoulement - Nettoyage du chantier.
Transport et mise en décharge des boues et des détritrus (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5062006

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Le tarif au m3 du traitement des déchets transportés a la Station d'épuration est susceptible de variation sans préavis.

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUI TE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	2329,64	2329,64
	TOTAL H.T.		2329,64
	T.V.A. a 10,00%		232,96
	TOTAL T.T.C.En EURO		2562,60

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN